



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/C.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2026 DU 05/ 01/2026 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A MOTRICITE HUMAINE
DANS CERTAINES LOCALITES DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD
EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de construction des forages a motricité humaine dans certaines localités de Mvengue, Département de l'océan, Région du Sud en procédure d'urgence dont il est le Maître d'Ouvrage.

2. Consistance des travaux

La consistance des travaux est définie ainsi qu'il suit :

- Les travaux préliminaires (décapage du site du château, nettoyage du site du forage, études géophysiques, géomorphologique et hydrologiques, projet d'exécution...);
- Captage par forage (les travaux de foration et d'équipements du forage 5m³/H);
- Le Développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : margelle et clôture
- Exhaure, Installation de la PMH ;
- Aménagement de l'air de puisage
- Désinfection du forage analyse des eaux et labélisation ;
- Formation des agents de maintenance et remise d'un trousseau de clé de dépannage.

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres en un lot unique et se feront dans les localités de :

Wom II, OKOGA, NKOLMEDING I, NDZIEBETONO, MVENGUE NSAM, MVENGUE III chefferie, BIKOE I, MVENGUE II chefferie, ELON, NKOULGANGA, Wom II chefferie

4. Coûts prévisionnels

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre-vingt-treize millions cinq cent mille (93 500 000) FCFA**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux hydrauliques ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constitue l'objet.

6. Délai d'exécution

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les ressources du BIP MINDEVEL exercice 2026

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un **million huit cent soixante-dix mille (1 870 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. **Sous peine de rejet, la caution doit être timbrée et accompagnée du récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC).**

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables dans les locaux de la Commune de Mvengue (service (SIGAMP), dès publication du présent avis ou au site www.arnp.cm.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Mvengue ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA**, payable auprès de la recette municipale de Mvengue, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

12. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à l'Hôtel de Ville de Mvengue, dans les services du SIGAMP au plus tard le 05/ 02 / 2026 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 06/AONO/C.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2026 DU 05/ 02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport

avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 05/ 03/2026 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mvengue(CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1- Les critères éliminatoires :

- a. de l'absence du cautionnement de soumission, timbrée et accompagnée du récépissé de consignment délivré par la Caisse de Dépôts et Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis;
- b. de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission)
- c. des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- d. du non-respect de 70% critères essentiels (70% renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- e. de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- f. de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) ;
- g. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- h. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- i. de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- j. Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution des nouveaux marchés).

b- Les critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique : la présentation de l'offre ;

- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
- la qualification et l'expérience du personnel

- les moyens logistiques
- la méthodologie

16. Attribution du marché

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offres aura été évaluée la moins disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au bureau des marchés publics de la Commune de Mvengue téléphone n° 6 94 33 95 73

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

MVENGUE, le 05 FEV 2026



COPIE :

- DD/MINMAP/OCEAN
- ARMP
- Président CPM
- DD/MINEE/OCEAN
- Affichage